



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue aux Laines 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Enfants de guerre en Belgique : entretien avec Gerlinda Swillen

Yannik van Praag
ASBL Mémoire d'Auschwitz

Juin 2017

Durant la Seconde Guerre mondiale, des milliers d'enfants sont nés en Belgique de relations entre soldats de la *Wehrmacht* et femmes autochtones. Il s'agit d'enfants de guerre au sens strict, c'est-à-dire que sans le conflit, leurs géniteurs ne se seraient pas rencontrés et ne les auraient donc pas conçus. Gerlinda Swillen est l'une de ces enfants. Lorsqu'elle finit par apprendre, en 2007, le nom de son géniteur, elle redouble d'énergie pour connaître son passé. Ces recherches débouchent sur une première véritable étude des enfants de guerre en Belgique, couronnée par une thèse de doctorat défendue en janvier 2016¹.

Afin de mieux comprendre votre démarche et vos recherches, pourriez-vous nous éclairer tout d'abord sur votre histoire personnelle ?

Aussi loin que je m'en souviens, j'ai toujours soupçonné que mes véritables racines n'étaient pas celles qu'on me présentait. Quelque chose « clochait ». Je sentais – je savais – que l'on me dissimulait la vérité. J'ai grandi avec ce doute, j'étais à l'affût du moindre signe, du moindre silence, dressant l'oreille à la moindre messe basse, fouillant dans les tiroirs...

Ma mère était froebélienne, sortie de l'école normale de Bruges, où elle était la première et unique élève à suivre les cours de morale. Dans une Flandre-Occidentale dominée par des majorités catholiques, elle est, à la suite de cela, sans travail en 1940. L'occupant lui propose alors d'aller travailler en Allemagne, mais elle esquivait en cherchant du travail en dehors de l'enseignement. Elle trouve une place de gouvernante à Gand, dans une riche famille de l'industrie textile qui se fera notamment connaître pour des faits de collaboration économique.

Elle fait alors la rencontre d'un sous-officier de la *Wehrmacht* et tombe enceinte. Un mariage est envisagé, mais son père s'y est apparemment opposé. Lorsque sa grossesse devient visible, elle est renvoyée et retourne vivre chez ses parents, mes grands-parents, à Ostende, où elle accouche en 1942. Elle a alors 23 ans.

Elle décroche peu après un emploi à Bruxelles comme gouvernante. Ce sont principalement mes grands-parents qui s'occuperont de moi, comme enfant naturel, jusqu'à mes trois ans. Je porte alors le nom de ma mère et de mon grand-père : Pollen. En fait, je pensais vivre dans une famille normale, mes grands-parents étant mes parents, ma tante étant ma sœur et mon oncle étant mon frère (il était mon aîné de deux ans). Comme la zone côtière était *Sperrgebiet*

¹ Cet entretien a été mené avec la participation de Daniel Weysow

(zone réglementée), il fallait une autorisation spéciale, difficile à obtenir pour ma mère afin de nous rendre visite.

Mon géniteur savait que j'étais née. C'est lui qui a en partie décidé du choix de mon prénom. Une loi allemande imposait des prénoms germaniques. Ma mère voulait m'appeler Linda, lui Gerlinde. Ce sera finalement Gerlinda. À l'école et dans ma famille, on m'a longtemps appelée Linda, mais vers l'âge de 16 ans, j'ai demandé fermement que l'on utilise mon prénom correctement. C'était important pour moi.

En 1946, ma mère se marie avec un veuf, père d'un jeune enfant. Cet homme me reconnaît et je porterai désormais son nom : Swillen.

Comme je l'ai déjà dit, les enfants de guerre sont maîtres dans l'art de déceler le moindre indice dans le moindre silence, dans la moindre expression furtive sur un visage... Pour ma part, les soupçons vont rapidement se transformer en certitude, entre autres lorsque je découvre deux carnets de mariage et que sur l'un des deux – celui du mariage de ma mère – se trouve la mention : « enfant légitimé ».

Mon père légitime² travaillait dans une firme dotée d'un fort enracinement catholique. J'ai fait ma première communion, tout comme mon « frère ». Ma mère a toujours fait en sorte que nous passions comme frère et sœur.

Nous vivons quelque temps à Bruxelles. Je vais alors à l'école maternelle en français, rue Mommaerts, à Molenbeek. Ensuite nous déménageons à Gand, où je fais mes primaires. À force de déménagements (Ostende, Bruxelles, Gand), plus personne, excepté la famille proche, ne connaît notre histoire.

Le niveau économique et social de la famille progresse sensiblement durant ces années d'après-guerre. Lorsque j'exprime le souhait d'entrer à l'université pour y étudier les langues germaniques, mon père me donne son accord. J'étudie de 1960 à 1964 à l'ULB-VUB et deviens, déjà au cours de mes études, en 1963, enseignante dans le secondaire. C'était une véritable vocation. Enseigner, c'est ce que j'ai toujours voulu faire.

J'ai grandi avec ces doutes, ce mystère qui planait sur ma véritable origine, même si grâce à mes investigations et des informations glanées au sein de ma famille, j'ai pu acquérir des certitudes. Mais sans le nom de mon géniteur, que seule ma mère connaissait, je ne pouvais pas aller plus loin.

J'ai toujours eu une relation tendue avec ma mère. À certains moments, cela frisait la haine. En 2007, le jour de la Pentecôte, lors d'une réunion de famille, je lui lance : « Tu ne connais même pas le nom de mon père. » À cela elle a rétorqué : « Mais oui, je le connais. » C'est alors qu'à 65 ans, j'ai appris le nom de mon géniteur : Karl Weigert.

² Quand Gerlinda parle de son père, elle parle de ce père légitime.

Est-ce dès lors immédiatement que vous vous lancez dans vos recherches ?

Oui ! Maintenant que mon géniteur a un nom, je peux véritablement me lancer sur ses traces. J'écris au Ceges (aujourd'hui Cegesoma, Centre d'Études et Documentation Guerre et Sociétés contemporaines), où le directeur, Rudi Van Doorslaer, me suggère de creuser au-delà de mon histoire personnelle. J'accepte.

Nous lançons alors un appel à témoins, avec le soutien de la RTBF, pour lequel nous avons de nombreux retours, principalement des francophones de Bruxelles et de la Wallonie. L'année suivante, nous aurons des relais via la presse flamande qui rétabliront l'équilibre. Ce long travail de récolte de témoignages débouchera sur la publication en 2009 de *Koekoekskind: door de vijand verwekt (1940-1945)*³, rédigé sur base d'une septantaine de récits. Entre-temps, mes recherches continuent et débouchent sur une thèse de doctorat, que je défends en 2016, et sa publication : *De wieg van WO II, Oorlogskinderen op de as Brussel-Berlijn*.

Certains historiens – et j'avais la même hésitation au début – ont soulevé le fait que je suis à la fois chercheuse et « sujet de la recherche » et que cela pourrait contrarier l'objectivité de mon travail. À cela, je réponds que si je ne partageais pas cette histoire avec les témoins que j'ai rencontrés, ils ne se seraient certainement pas livrés tels qu'ils l'ont fait.

Dans ma quête personnelle, je prends contact avec la *Deutsches Rotes Kreuz* (la Croix-Rouge allemande) et la *Deutsche Dienststelle-WASt* (un service allemand qui gère les archives de l'armée allemande de la Seconde Guerre mondiale), à Berlin. Mais ils ne trouvent rien sur mon géniteur.

³ La traduction de ce livre sera publiée en français par la Fondation Auschwitz en 2018 sous le titre : *La valise volée. Enfants conçus par l'ennemi [1940-1945]*.

En 2008, lors d'une journée d'étude à Birmingham sur les enfants de guerre, je fais la rencontre de Wolfgang Remmers, de la *Deutsche Dienststelle-WASt*. Grâce à son aide et parce que j'ai réussi à réunir des informations supplémentaires (le père de mon géniteur occupait



Karl Weigert avec la sœur de Gerlinda, Edith, née en juillet 1943. Celle-ci est aussi une enfant de guerre, mais née d'une compagne française rencontrée dans le nord de la France à la suite du refus de mariage de sa mère

une haute position dans la *Deutsche Bundesbahn* et sa mère habitait Hitler-Strasse à Munich), le dossier Karl Weigert est rouvert. En août 2008, j'apprends qu'ils ont sans doute retrouvé sa trace : un homme né en 1903 (et donc plus âgé que ce que ma mère me suggérait) et décédé en 1958. À ma demande, la *DD-WASt* envoie une lettre officielle à la famille dont elle a retrouvé la trace. Je prends moi-même contact avec le service qui gère les cimetières à Munich. Une tombe existe et elle est entretenue. C'est la preuve qu'il y a des descendants. Je reçois ensuite un courrier d'un certain Karl Weigert, son fils, mon frère, accompagné d'une photo de mon géniteur ! Je téléphone alors à ce frère dont je viens d'apprendre l'existence. Ce coup de fil sera suivi par une visite de celui-ci et de sa femme à Bruxelles. J'apprends aussi l'existence de deux « sœurs », l'une est malheureusement décédée, l'autre, Édith, habite en Bavière, où je lui rends visite.

Est-il possible de faire ressortir des problématiques récurrentes qui traversent tous les récits de vie auxquels vous avez été confrontée ?

C'est entre autres de cela que j'ai tenté de rendre compte dans mon *livre Koekoekskind. Door de vijand verwekt (1940-1945)*. Les livres qui paraissent maintenant sont surtout des autobiographies où l'on reçoit toute l'histoire d'une personne. Cela ne rend pas compte de la multitude. C'est à cette multitude que j'ai voulu donner la parole. C'est aussi pour cette raison que j'ai choisi de donner à ma thèse en 2016 la forme d'un opéra. Dans *Koekoekskind*, je fais se succéder les questions et les problèmes qui se sont posés (il y en a beaucoup), accompagnés par des fragments d'interviews. Dans ma thèse, j'essaie d'y donner des réponses et j'approfondis les problèmes déjà connus, ainsi que des nouveaux qui ont surgi durant mes recherches dans les archives et ma réflexion à leur sujet.

Le questionnement des enfants est au cœur de mon travail. On s'est souvent intéressé aux mères, pas assez aux enfants. J'ai voulu me concentrer sur le point de vue des enfants. C'est grâce à leurs interviews que j'ai pu réaliser mon travail.

Dans la grande majorité des cas, ils sont nés de relations consenties qu'il serait cependant excessif de qualifier d'histoires d'amour. Évidemment, les enfants veulent être les enfants de l'amour. Mais bien souvent, ils sont nés d'un besoin d'affection, de sexualité, pour des raisons alimentaires ou de survie, ce que j'appelle la petite prostitution. Globalement, d'après l'histoire de mes témoins et les archives consultées, peu d'enfants sont nés de viols en

Belgique. J'ai par ailleurs rencontré très peu de cas de mères attirées par le national-socialisme.

J'ai également attaché beaucoup d'importance à dresser un profil des pères. Et ça, c'est unique. On nie trop souvent le désir de paternité, le désir d'être père. Or, il n'était pas rare qu'un père demande des nouvelles, des photos, parfois même que femme et enfant viennent rejoindre sa famille en Allemagne, ce que les autorités nazies encourageaient pour des raisons démographiques et de « nazification ».

À propos de vos recherches, pourriez-vous nous éclairer sur le type de sources écrites qui vous ont été utiles ?

Elles sont nombreuses. Un document fondamental dans cette quête, c'est l'acte de naissance. C'est essentiel, c'est la preuve que l'enfant existe. Un enfant sans acte de naissance n'a pas de nationalité, pas de protection juridique... Il n'existe pas ! Les pistes sont multiples. Elles peuvent être de nature administrative, comme les registres de naissance que l'on trouve dans les archives communales, ou juridique, par exemple les archives des tribunaux de première instance, parce que certains jugements, notamment dans le cas d'adoptions, peuvent avoir la valeur d'un acte de naissance.

Je me suis également penchée sur ce que j'appelle les « cas spéciaux » qui englobent fort probablement un grand nombre de Juifs. Dans certains registres d'actes de justice de paix, on trouve des demandes de tutelles à instituer après la guerre, ce qui n'avait pas été fait au moment même, pendant l'occupation. Je me suis dès lors demandé si le fonctionnaire de l'état civil qui devait transmettre les naissances naturelles au juge de paix a expressément omis de les transmettre ou alors si le juge a décidé de ne pas poursuivre ces « dossiers ». Est-ce pour ne pas attirer l'attention sur ces enfants et ainsi les protéger ? C'est une piste de recherche à creuser, mais je n'ai pour le moment pas de réponse.

Dans les archives de la cour d'assises du Brabant, j'ai trouvé trois cas d'infanticides où dans un cas le géniteur était un soldat allemand et dans un autre un membre des troupes alliées.

Les archives du CPAS de la Ville de Bruxelles m'ont été très utiles. Pour l'hôpital Saint-Pierre, ils n'ont en général pas les dossiers médicaux, ceux-ci étaient considérés comme propriété du médecin, mais néanmoins les registres d'entrées et de sorties. Les dossiers de la Fondation Lambert ont également attiré mon attention. Il y est fait, de manière récurrente, mention de curetages. Ceux-ci sont pratiqués à la suite des problèmes gynécologiques, mais aussi à des avortements. On remarque des pics du nombre de ces curetages lors de deux périodes : suite aux premiers revers allemands après la bataille de Stalingrad et après le passage des Alliés. L'hypothèse qu'un certain nombre de ces mentions cachent des avortements est très crédible, surtout que beaucoup d'interventions, telles que les fausses couches, sont bien répertoriées en tant que telles. Je doute que soudainement les femmes aient eu sans raison significative plus de problèmes obstétriques. Il faut préciser que les comportements des soldats ont évolué au cours de la guerre. Une étude allemande centrée sur une unité allemande engagée en 1940, qui est passée par la Belgique, puis sur le front de l'Est

avant de revenir en France, a montré combien le passage par le front de l'Est a transformé les mentalités des soldats allemands. Ils étaient devenus plus brutaux.

L'histoire de l'hôpital Brugmann est également intéressante. Celui-ci a été réquisitionné en mai 1940 par la *Wehrmacht* pour devenir un *Kriegslazarett*. Il a donc accueilli des militaires allemands, mais il semble que des prisonniers de guerre, des patients d'autres institutions de l'occupant, ainsi que des civils y ont transité également. Des enfants y sont nés (certains y ont aussi été conçus). Cependant, les principales sources concernant l'hôpital Brugmann durant l'occupation se trouvent à Berlin, y compris pour les enfants de guerre à la recherche de leur géniteur, puisque les enfants qui y naissaient recevaient parfois leur acte de naissance à Berlin et non à Bruxelles ou même n'ont pas été déclarés à un état civil. Combien d'enfants ont ainsi disparu dans les plis de l'histoire ?

Toujours aux archives du CPAS de la Ville de Bruxelles, les archives du Grand Bruxelles (fruit de la fusion des communes par les Allemands en 1942) ont aussi de l'intérêt, notamment pour l'institut Bordet qui fut également réquisitionné par l'occupant et destiné aux officiers. Il n'existe pour l'heure aucune étude sur l'influence du Grand Bruxelles sur le CPAS. C'est une histoire sur laquelle je suis occupé à travailler pour le moment.

Aux Archives générales du Royaume, il y a de nombreuses sources juridiques, mais également les archives de l'ambassade allemande à Bruxelles qui ont désormais été rendues à l'Allemagne. J'y ai trouvé des documents très intéressants, notamment dans la correspondance, qui permettent d'étayer certaines hypothèses.

En Allemagne, les sources sont bien sûr multiples. Il y a la *Deutsche Dienststelle*, dont j'ai parlé précédemment. Cette institution, créée en 1939, tient les dossiers sur les états de services des soldats de l'armée allemande au cours de la Seconde Guerre mondiale. Après 1945, elle a joué un rôle social important pour les veuves de guerre et les orphelins. C'est un lieu clé pour tous ceux qui comme moi sont à la recherche de leurs racines. Il joue dorénavant davantage un rôle d'archive et traite approximativement 500 demandes par an d'enfants de guerre à la recherche de leurs géniteurs. Il a également récupéré les archives médicales de la *Wehrmacht* et c'est par ce biais que j'ai trouvé des archives concernant l'hôpital Brugmann et l'hôpital français pendant la guerre. Les collections de la *Deutsche Dienststelle* vont bientôt être intégrées dans les archives centrales de l'État fédéral en Allemagne (*Bundesarchiv*).

À Berlin toujours, le *Landesarchiv Berlin* détient des sources intéressantes à propos des travailleurs/travailleuses belges à Berlin, mais aussi des archives juridiques.

J'ai également consulté les archives de l'université Humboldt de Berlin. Celle-ci administrait La Charité, un hôpital universitaire où des femmes belges ont accouché. Parmi mes témoins, certains y sont nés et j'ai retrouvé leur trace dans ces archives.

Vos recherches ont inévitablement dû croiser la question du *Lebensborn*

La question du *Lebensborn e.V.*, une création SS de Himmler (pour la Belgique il s'agit du home *Ardennen* à Wégimont) a davantage été creusée, surtout par la presse à sensation. La

maternité à Wolvertem, qui était une création de la *National Sozialistische Volkswohlfahrt* sous le ministre allemand Conti, est à peine connue en dehors des recherches du Dr Yves Louis. Elle collaborait étroitement avec le *Kriegslazarett Brugmann*, mais elle s'adressait plutôt à la colonie allemande en Belgique et aux auxiliaires féminines de la *Wehrmacht*. Derrière le *Lebensborn*, on retrouve la même logique que derrière les accouchements discrets pratiqués dans certains établissements catholiques pour mères célibataires ou anonymes – sous X – en France et une mentalité identique de honte et d'hypocrisie qui sous-tend les diverses propositions de loi actuelles concernant l'accouchement « discret ». Le but consiste à cacher la « faute » d'une sexualité extraconjugale d'une femme et à soustraire des enfants à leurs mères pour les destiner à l'adoption, avec cette différence que pour le *Lebensborn*, l'enfant devait être de souche aryenne. Des « bâtards » supposés de « bonne souche » y étaient acceptés même si la recherche de paternité s'avérait quasi impossible. Leur évolution selon les normes aryennes était d'ailleurs régulièrement vérifiée.

Il y avait plusieurs destins possibles pour les enfants des homes du *Lebensborn*. Certains ont séjourné là juste le temps que leur mère trouve du travail, d'autres ont été adoptés. Dans ce cas-là, la mère signait une déclaration spécifiant qu'elle donnait son enfant en adoption. Mais les Allemands vérifiaient si ces enfants étaient « adoptables ». S'ils l'étaient, on les confiait à une bonne famille aryenne. Certains « non adoptables » ont probablement été envoyés en camps de concentration. Mais cette recherche doit être encore faite.

Beaucoup de travail reste à faire sur la question des enfants de guerre ?

Ce qui reste à faire est considérable : en Italie rien n'a été fait, en Grèce quasi rien, idem pour l'Europe de l'Est...

Juste pour le cas de la Belgique, on est probablement face à plusieurs dizaines de milliers d'enfants de guerre. 20 000 ? 40 000 ? C'est très complexe à évaluer. Mais ces discussions sur les chiffres me paraissent secondaires.

Ce qui est essentiel est ailleurs. On réduit souvent l'histoire de la Seconde Guerre à trois grandes questions : la collaboration, la répression et la déportation. La question de la reconstruction, y compris psychologique et sociale, est essentielle, mais elle est souvent laissée de côté. Cela ne concerne bien évidemment pas que la Seconde Guerre. Les enfants de guerre sont inhérents à la plupart des conflits et les tabous que la question recouvre sont toujours d'une cruelle actualité.



Gerlinda (à droite) avec son frère et sa sœur, à Munich en 2010

À ce propos, vous vous êtes également investie dans des réseaux et des associations d'enfants de guerre, notamment le réseau BOW.i.n.

J'ai pris connaissance d'un réseau d'enfants de guerre qui se rencontraient à Berlin. Je suis entré en contact avec eux et nous avons décidé de créer une association plus formelle : le réseau BOW.i.n. (Born Of War international network), dont j'ai été la première porte-parole, de 2009 à 2013. Il regroupe une association danoise, une norvégienne, une finlandaise, deux associations françaises (dont Cœurs sans frontières qui s'occupe également d'enfants français nés en Allemagne), une association belge mais qui n'a jamais réellement fonctionné, ainsi qu'une association allemande d'enfants du *Lebensborn e.V.*

L'objectif principal de BOW.i.n. est d'obtenir une réelle reconnaissance, un véritable statut et une protection pour les enfants de guerre, mais aussi pour les mères. Il ne s'agit pas seulement de réparer les blessures du passé, mais d'obtenir des réponses légales et concrètes pour tous les enfants qui naissent dans le monde aujourd'hui et sont confrontés à ces mêmes tabous, à ces mêmes absences de reconnaissance légale. Cela comprend aussi le droit des enfants à connaître l'identité de leurs géniteurs, avec comme corollaire à ce droit, celui d'avoir accès aux archives nécessaires.

Je voudrais que cette démarche soit soutenue tout d'abord par le corps académique et qu'ensuite les politiques fassent leur travail. Il est nécessaire que l'impulsion soit européenne, car l'UE peut faire pression sur ses états membres. Si Berlin fait un pas dans ce sens, un pays comme le Japon suivra. La question ne se limite bien sûr pas au cas de la Seconde Guerre mondiale. Chaque guerre amène son lot d'enfants de guerre. Il y a ceux nés en Indonésie ou en Chine de pères militaires japonais, ceux nés au Vietnam de militaires américains... Il y a également le cas des enfants métis nés dans les colonies. Avec les crises et les conflits que



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.